

Franc Parleur

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE
ORGANE D'ACTION NATIONALE

Qui bene amat, bene castigat

RAOUL RENAULT
Directeur

Qui aime bien, châtie bien

Il a perdu le fil, Il a perdu la tête

Emporté par son enthousiasme débordant en présence de l'éreintement fulgurant des électromanes dans la Beauce, le JOURNAL a lancé un défi aux mousquetaires de l'hydro.

Nous comprenons que ce défi n'avait pas été autorisé par les chefs, qu'il n'a été fait que sous la seule responsabilité du JOURNAL.

Il fallait s'attendre à ce qu'il fut relevé.

M. Drouin qui discutait, il n'y a pas longtemps, en dictateur avec le premier ministre, en est rendu maintenant à croiser le fer avec le JOURNAL.

Il ne doute de rien.

L'écrasement radical que son candidat s'est fait administrer dans la Beauce semble avoir poussé à son paroxysme la fièvre hydromaniaque qui lui fait bouillir la cervelle.

Ils ne sont pourtant que quatre hydrophiles et déjà il semble y avoir bisbille dans leur petit camp.

Tandis que son chef le Dr Hamel a déclaré, pendant l'élection de la Beauce et plusieurs fois avant, que si le peuple ne voulait pas leur faire confiance qu'il déposerait les armes, le petit coq "bantam" d'Oscar veut continuer à se battre contre des moulins à vents.

Maintenant que le défi a été lancé, qu'il a été relevé sous certaines conditions, il serait peut-être à propos de fournir l'occasion à M. Drouin de recevoir une autre râclée retentissante et le guérir de son insondable prétention.

Ce pauvre Oscar s'imagine que c'est lui qui devrait être premier ministre.

Les succès qu'il a obtenus lorsqu'il se battait pour Duplessis lui ont farci la tête. On se rappelle que pendant la dernière campagne électorale il a fait jusqu'à quatre discours par jour. L'effort qu'il a fait lui a tourné la tête.

Autant il s'est démené pendant la campagne électorale, autant il a été nul, d'une nullité déconcertante, lorsqu'il a été choisi comme ministre. Jamais ministre plus vide, plus décevant, plus négligent, plus incompetent, n'a jamais siégé autour de la table du conseil.

Il n'a jamais pu se rendre compte des responsabilités qu'il avait assumées. Nous l'avons déjà dit, son ministère a été laissé dans le plus complet désarroi. C'était trop fort pour lui.

Et voici que, après un éreintement des plus significatifs, alors que son candidat a perdu son dépôt, il veut relever le défi lancé par le JOURNAL.

Mais savez-vous que dans une lutte à deux, un candidat ministériel, qui supporterait carrément le programme de l'Union Nationale, et le mousquetaire Drouin, que nous ne serions pas surpris qu'il perdît son dépôt, comme son candidat dans la Beauce.

Franchement, Oscar, tu perds la carte, tu vas perdre la tête.

Tu pourras te faire toute la bile que tu voudras, tu ne seras jamais premier ministre, tu ne seras plus ministre, et si tu veux conserver ton titre de député, ton siège jusqu'à l'expiration de ton mandat, car tu pourrais bien regretter tes injustifiables fanfaronnades.

Le peuple t'a mesuré à ta juste valeur et avec Botrel il te dira :

T'es ben que trop petit,
mon ami,
T'es bien que trop petit.

Deux maires, deux manières

Il y a le maire de Québec, il y a aussi le maire de Verdun.

Le maire de Verdun a passé tous les amendements à la charte de sa ville qu'il a soumis; le maire de Québec n'a pas encore, après deux ans de gestation, accouché du bill de Québec.

Lundi soir, il apprenait au comité administratif que son bill n'était pas "correct", qu'il fallait le recommencer.

Ce bill, tel qu'il a été laborieusement pondu, a été distribué aux échevins lundi soir. Quelle ne fut pas la surprise des membres du conseil d'apprendre qu'il fallait le recommencer.

Incompétence notoire, incurie criminelle pour laquelle les contribuables devront payer pour les pots cassés.

La législature siège depuis au-delà d'un mois et rien n'a encore été soumis à la députation. Plusieurs autres villes ont soumis leurs amendements, mais Québec, avec son administration actuelle, n'a pas encore pu préparer sa législation.

Quelle administration néfaste de commérages et de fendeurs de cheveux en quatre.

C'est la manière de notre maire.

Politique d'atéroissements désastreux pour le crédit de la ville, pour son prestige; politique coûteuse et irritante pour les contribuables.

Le maire est pratiquement le seul responsable de cet odieux état de choses, de la lenteur désespérante apportée à l'administration de la chose publique.

Lorsqu'il s'agit de voter des \$25,000, des \$35,000 pour la vérification de la comptabilité, cela est votée en trois secs; lorsqu'il s'agit de mettre \$50,000 à la disposition de l'ingénieur de la cité pour les plans de l'égoutteur, on vote ce montant exorbitant en un tour de main.

Mais s'agit-il de question importante comme celle de l'incinérateur, on ergote, on ânonne pendant deux ans en dénigrant les entrepreneurs. Cependant, lundi dernier, le maire "ra-

IL S'EN VIENT

Vous le savez sans doute: c'est en juin prochain qu'aura lieu dans notre ville le second grand congrès de la Langue française qui donnera lieu, comme on est en droit de s'attendre, à des démonstrations grandioses et attirera chez nous des foules considérables, venues de toutes les provinces du Canada, de la Nouvelle-Angleterre et de la lointaine et combien sympathique et admirable Louisiane. A cette occasion, on ne essera de proclamer la beauté de notre langue qu'un spirituel apologiste a qualifié un jour de "douce comme un baiser de mère" et d'inviter nos gens de tous les pays à respecter toujours ce doux parler de nos ancêtres.

Cet appel en faveur du respect de notre langue ne saurait être lancé à une heure aussi propice. Si nous parcourons nos rues, nous ne sommes pas lents à nous rendre compte du mépris que la plupart des nôtres affichent à l'égard de la langue française, cette langue que nos ancêtres ont si jalousement conservée jusqu'à nous pour qu'à notre tour nous la transmettions à nos descen-

dale" toutes les sorties, toutes les invectives, toutes les dénominations qu'il a faites depuis deux ans sur cette question et nous annoncent que le contrat est légitime, qu'il est légal, qu'il faut de toute nécessité y voir au plus vite.

C'est ça le maire de Québec, c'est comme cela qu'il prend les intérêts des contribuables.

Pauvres contribuables!

dants. C'est un riche trésor que celui de la langue maternelle. Notre idiome, mais ne fait-il pas partie du patrimoine que nous ont légué nos pères et que nous avons mission de remettre intact, vous avez bien lu, de remettre intact à nos enfants? Si oui, comment expliquer qu'on s'en moque, qu'on l'ignore et qu'on la méprise dans presque toutes les circonstances de notre vie publique et privée, dans toutes les sphères de la société? D'où vient que de soi-disant patriotes, de soi-disant hommes de coeur et de soi-disant Canadiens-français font sans cesse leurs appels téléphoniques en anglais, correspondent et parlent couramment en anglais avec des gens de leur race, font suivre leurs noms dans les annuaires téléphoniques et le Guide parlementaire d'appellations et de légendes anglaise; comment se fait-il qu'un très grand nombre des nôtres ne lisent que des journaux et des revues rédigés en anglais font leurs achats chez les juifs et les Anglais, déposent leurs économies dans des banques anglaises, don-

gnies d'assurances anglaises, font partie des clubs sociaux neutres anglais et protestants et louent nos salles paroissiales à des institutions commerciales juives ou anglaises; oui, comment se fait-il qu'un très grand nombre des nôtres pensent et agissent toujours à l'anglaise quand il est dans leur propre intérêt et dans celui de leur race, de leurs paroisses et de leur province de penser et d'agir TOUJOURS et UNIQUEMENT à la canadienne-française et à la catholique?

Voilà un fait qu'on ne saurait nier: on se prétend Canadiens-français et on fait tout le contraire de ce que tout Canadien-français doit faire. Cela n'est-il pas étrange et stupide à la fois?

Le second congrès de la Langue française s'en vient à grands pas, vous avons-nous dit. Dans moins de trois mois, il ouvrira ses assises. C'est dire que nous serons bientôt rendus en juin. Le temps passe si vite de nos jours et avec plus de vélocité encore quand nous sommes dans l'attente d'un congrès comme celui qui se tiendra chez nous au cours de l'été prochain, et qui, comme nous vous le disions plus haut, réunira dans cette ville des milliers des nôtres, venus en cette terre ancestrale y puiser des leçons d'énergie et de fierté nationale que nous ne devons pas leur refuser et vivre une seconde fois les beaux jours qu'ils connurent avant leur départ pour l'étranger.

(Suite à la page 2)

IL S'EN VIENT...

Suite de la page 1
Ces compatriotes Louisianais, franco-américains, des provinces maritimes et des prairies ne seront-ils pas quelque peu déçus dans leurs attentes en apercevant le visage anglais que présente aujourd'hui notre province, française dans sa vie privée mais anglaise dans ses manifestations extérieures.

N'éprouverons-ils pas, ces compatriotes qui assisteront à ce congrès, quelque humiliation et du dépit quand il leur sera donné de constater les repoussantes "verrues" que notre province porte au visage.

Quand ces visiteurs constateront combien notre ville, et davantage Montréal avec sa population cosmopolite, a perdu de son caractère français et catholique d'autrefois, ces compatriotes ne seront-ils pas portés à nous dire que nous manquons de fierté nationale et religieuse, que nous ne sommes plus ce que nous étions autrefois et qu'après tout, il ne valait vraiment pas la peine de s'imposer les sacrifices d'un long voyage pour assister non pas à la survivance de notre groupe mais plutôt à l'anglicisation et à la matérialisation de notre race et de notre province, jadis si religieuse et si fière. Jadis, ajouteront sans doute nos hôtes, on savait se tenir debout devant l'ennemi, on savait revendiquer fièrement ses droits et on aimait ardemment sa langue et sa religion; tandis qu'aujourd'hui, ces fières attitudes de nos pères sont inconnues de la plupart des nôtres. Cette absence de fierté chez nous est si prononcée que le simple sourire narquois d'une donzelle anglaise ou d'un britisher vermoulu, l'ordre impératif d'un anglo-saxon ou d'un anglo-canadien, à moins que ce ne soit la condescendance bête de ces mollusques de notre race font s'écraser les nôtres devant ces tyrans à la Colborne ou à la Gosford, à la Rowe et à la Turnbull, ou à la Pitkin, ce goujât qui nous lançait, ces jours derniers, ses vomissures à la figure.

On a l'épine souple de nos jours chez nous; un rien, encore une fois, nous fait nous écraser devant les Anglais et les Juifs. Sommes nous alors en mesure de donner des leçons de fierté à nos compatriotes des autres pays qui, eux, savent lutter et se tenir debout devant, les ennemis de leur foi et de leur langue, comme l'attestent les témoignages nombreux que nous possédons sur ce sujet.

Qu'on revivie ici les luttes des nôtres de l'Ontario, luttant pour faire abroger l'infâme règlement XVII, les nôtres de la Saskatchewan luttant contre Anderson, les nôtres des Maritimes et enfin les nôtres de Nouvelle-Angleterre luttant contre ce clergé Irlandais anglicisateur, dont le chef n'était autre que l'évêque Hickey. Ces souvenirs ne devraient-ils pas nous décider à prendre conscience de nos obligations, à rentrer en nous-mêmes et à nous déterminer à porter désormais bien haut au-dessus de nos têtes l'étendard français et catholique que nous ont légué nos ancêtres?

Nous vous demandions ces semaines-ci, de faire sauter ces "verrues" que notre province porte à la figure et d'arborer des drapeaux canadiens à la place

des Union Jack; nous vous demandions également de contraindre ces marchands de notre race, qui semblent méconnaître leur devoir en cette circonstance, de se servir **uniquement** de raisons sociales française et à **tous** nos compatriotes de délaissier ces boutiques juives et anglaises qui sollicitent, aux dépens et au détriment des nôtres, notre encouragement; nous vous demandions aussi, d'enlever de vos foyers ces mille et un objets, tels que calendriers, vignettes, statues, etc... qui leur donnent un cachet anglais et matérialistes; nous vous demandions enfin d'être **tous** des "Canayens pure laine"; combien parmi vous ont suivi ces conseils, combien se sont rendus à notre demande? Un, deux, cent... ou zéro.

Si rien n'a été fait chez nous pour redonner à notre province son visage français et catholique d'autrefois, quel souvenir nos visiteurs garderont-ils de nous?

A leur retour dans leurs villes respectives, ces délégués seront invités à dire aux leurs qui sont également des nôtres ce qui se fait chez nous pour assurer la survivance catholique et française, la survivance de nos traditions, de nos coutumes et le respect de nos droits: quand ces compatriotes de l'étranger prendront connaissance des constatations que ces délégués auront faites lors de leur séjour dans notre ville, ne seront-ils pas portés à nous qualifier de lâches et de traîtres, pour avoir facilement adonné la lutte, pour avoir manqué de fierté en des heures aussi tragiques et pour renier cet héritage passé que nos pères ont édifié avec tant de difficulté et qui représente les pages les plus intéressantes de notre histoire.

Souhaitons que notre province soit la première à bénéficier des résultats que le second Congrès de la Langue française, ne devrait pas manquer de produire. Oui, souhaitons que notre province bénéficie largement des résultats de ce congrès. Pourquoi, nous direz-vous, ce souhait? C'est que notre province a grandement besoin de refaire son éducation nationale, de rompre avec le jemenfischisme et le snobisme qui nous ont valu d'être des parias dans cette province.

Puisque ce congrès s'en vient à grands pas, il est logique de conclure que nous devons **TOUS** nous mettre résolument à la besogne et, nous dépouiller à jamais de ce lâche qui est en nous depuis une décade. Afin d'offrir un visage qui soit vraiment catholique et canadien-français en juin prochain, visage que nos visiteurs prendront plaisir à contempler tant il leur rappellera de doux souvenir et leur permettra de vivre des heures d'indéfinissable bonheur, mettons-nous en frais, à l'instant même, de faire sauter ces "verrues", substituons des "Drapeaux canadiens aux Union Jack", voyons aux moyens à prendre pour que notre race survive et soyons des "Canayens pure laine". Tout cela vous est possible si vous voulez vous y mettre.

A vous, alors, de préparer sincèrement le second grand Congrès de la Langue française, qui aura lieu dans nos murs en juin prochain, en vous donnant à vous même d'abord, puis à votre foyer,

De la sincérité...

Suite de la page 6
vent sans tarder de prendre des résolutions pour l'avenir, car, il ne faut plus que ces farces tragiques, où l'on voit des députés oppositionnistes critiquer sans raisons suffisantes les opinions des ministériels, durent davantage. Au lieu de se chamailler comme des gamins, de s'adresser des mots plus ou moins aimables, de s'injurier, de se calomnier et de s'insulter à tour de rôle, nos gouvernants de l'Opposition et du Ministère feraient infiniment mieux de s'entendre pour donner du travail à nos gens et améliorer la situation de ceux qui sont sous le secours direct. Que ces gens du gouvernement se rappellent cette vérité: **VENTRE AFFAME N'A PAS D'OREILLES.**

Ce qui veut dire que ces malheureuses victimes de l'incurie criminelle de nos chefs d'hier et de la vénalité de ces douze ou quinze capitalistes sans conscience et sans entrailles qui ont lancé notre pays dans le gâchis actuel, pourraient bien un jour ou l'autre nous imposer leur joug, à nous qui leur offrons en ce moment des farces monumentales au lieu du pain et du travail qu'ils sollicitent.

à votre bureau, à votre usine, à votre magasin, votre ville et à votre province le visage français et catholique d'autrefois.

C. B.

A L'AFFICHE

AU CAPITOL

(Programme sujet à changement)

SAMEDI-DIMANCHE, 27-28 mars — Joan Crawford, William Powell, Robert Montgomery, Frank Morgan dans "THE LAST OF MRS. CHENEY".

LUNDI, MARDI, MERCREDI, 29-30-31 Mars — Deux grands films — Tyrone Power, Loretta Young, Don Ameche, Slim Sumner dans "LOVE IS NEWS".

Et Victor McLaglen, Walter Connolly, Peter Lorre, June Lang, Robt. Kent dans "NANCY STEELE IS MISSING".

JEUDI, 1er avril — Les étudiants de Laval présentent "CARABINADES '37".

Admission: Matinée: Balcon: 35; Matinée: orchestre: 50c; Matinée: Enfants: 25c.

Soir: Balcon: 85c et 57c; Orchestre: \$1.13 et 85c. — Sou du pauvre inclus.

VENDREDI, SAMEDI, 2-3 avril — Deux grands films — Gladys Swarthout, Fred MacMurray, Jack Oakie, Veloz and Yolande, dans "CHAMPAGNE WALTZ".

Et Warren William, Karen Morley, Lewis Stone, Richard Carle dans "OUTCAST".

Matinée: semaine: 25c — Matinée: dimanche: 25c, 35c — Tous les soirs: 30c, 40c.

CARTIER bogJ — ED ETAOIN SHRDLU ETAOIN SHRDLU NU

Pour vos approvisionnements de charbon et de bois de chauffage, adressez-vous toujours à

LANE & ROBITAILLE

Importateurs indépendants

QUAI ALLAN — RUE CHAMPLAIN

TEL. 4-4678

La Maison de Confiance

TEINTURE — PRESSAGE — NETTOYAGE

La Teinturerie Française

565 RUE SAINT-JEAN

TEL.: 4-4686

il y a une
CHEMISE



PLM

pour convenir
à votre toilette
de **PAQUES**

Fabriquées à Québec même par des
canadiens-français, les
CHEMISES P. L. M.

se comparent avantageusement quant aux
prix et la qualité avec tout autre produit
du genre venant de l'étranger — d'ail-
leurs, PRIX pour PRIX, ne méritent-elles
pas votre PREFERENCE ?

Venez choisir votre assortiment du prin-
temps.

.79 .89 1.19 1.35 1.50
1.75 1.95 2.50

Toutes nuances, Toutes grandeurs,
Dessins assortis, Qualité incontestable.

Paul-L. MORENCY

333 1/4 RUE ST-JOSEPH TEL. 2-1144

Si ce numéro vous a plu, et même s'il vous a déplu, procurez-vous le FRANC-PARLEUR toutes les semaines, car il ne pourra manquer de vous intéresser ou de vous faire rouspéter. Vous y trouverez toujours des choses et des appréciations que vous ne verrez jamais dans les autres journaux.

Grégoirinades

Le fil s'effiloche.

Notre charte a couru les gouttières.

L'électrocution a été complète et significative.

Pauvre bill de Québec! Pauvres contribuables.

Ils étaient quatre; ils ne sont plus que trois.

Le bill de Québec sera-t-il prêt à la Saint-Sylvestre?

Le petit traîneau du maire Grégoire est sur-embourbé.

Le maire Grégoire sera incinéré dans l'incinérateur.

L'Action Catholique n'a pas été catholique pour le Journal.

Si ç'a pris deux ans pour mettre au monde les amendements à la charte, il paraît qu'il y en a une bonne portée.

Il y a, dans le bill de Québec, des clauses "car...hamelisées", c'est-à-dire enveloppées.

Vingt-neuf pages, quatre-vingt clauses, voilà ce qu'est le bill de Québec. Et c'est à recommencer.

Où pousse un esprit brouillon, tout est à refaire, dit "Soleil". C'est le cas du bill de Québec.

Nous aurons, nous annonce-t-on, le rapport final de la position financière de la ville dans un mois.

L'amitié du maire Grégoire pour le Dr Hamel nous a valu la désastreuse administration de nos travaux municipaux.

Si cela a pris autant de comptables et de vérificateurs pour établir la situation financière de la ville, combien cela prendra-t-il d'avocats et de secrétaires pour rédiger un projet de loi montrable?

Encore Mayence

"Quand donc finiront nos tourments". C'est bien le temps de répéter la plainte des pauvres canards à l'endroit des obligataires déjà si éprouvés de Mayence.

Le drame entre dans une nouvelle impasse, plus triste que par le passé.

Un arrangement était enfin intervenu entre la Commission des Liqueurs, après beaucoup de démarches et de travail, mais le trust et le nouveau Comité avaient oublié de traiter avec leurs créanciers qui ont vu là un moyen de se faire payer de force, et ayant négligé de suivre les conseils du ministre du Commerce, les recettes provenant de la vente viennent d'être saisies.

Pourquoi a-t-on négligé les sages conseils du Ministre? Pourquoi n'a-t-on pas fait honneur aux dettes contractées? Et les pauvres obligataires paieront encore les pots cassés.

Comme le disait si bien "L'Action Catholique" de mardi: "à plusieurs reprises les journaux ont relaté les misères de ces vins." Ce ne sont pas les misères des vins, mais celles des obligataires, des pauvres obligataires.

On n'a pas voulu suivre les conseils de notre sympathique Ministre du Commerce en hauts lieux administratifs des vins et voilà les misères.

Les obligataires paieront encore les administrateurs des vins, eux se paieront à même les obligataires, comme toujours, et on nous dit qu'il y aura beaucoup à payer.

Tout cela se fait sur le dos des pauvres obligataires et jusqu'à quand?

La seule ressource pour sauver ce qui reste du naufrage est le Procureur Général. Une enquête s. v. p.

Si nous voulons que quelque chose reste de cette liquidation malheureuse jusqu'à présent, enlevons le Trust de la table, car Gargantua va tout bouffer avec l'aide du Comité de Protection et demandons au gouvernement d'enquêter.

Nous conseillons donc aux obligataires de supplier le Procureur Général de venir à la rescousse pour savoir où sont allés et où vont les fonds, et surtout pour l'avenir, nous sortir des mains d'un Comité de Protection ankylosé et d'un gouffre qui s'appelle à juste titre, un Trust.

Que les obligataires écrivent donc à notre sympathique Procureur Général pour trouver une solution élégante à nos maux, lui qui sait si bien découvrir les Bibites dans ses enquêtes.

UN OBLIGATOIRE

Les activités politiques et administratives sur la colline parlementaire

La victoire du gouvernement dans la Beauce. — La loi contre le communisme. — Deux lois sur la taxation qui aideront les municipalités. — L'Assistance Publique. — Pour protéger les colons. — Les bills privés. — Des chiffres qui dénotent les activités de l'administration.

Malgré la campagne électorale qui se terminait dans la Beauce, la semaine du 15 mars a été bien remplie à la Législature provinciale. L'adresse ayant été adoptée à la fin de la semaine précédente par une majorité écrasante, les députés se sont mis à l'étude des projets de lois sous la direction de l'hon. premier ministre. En particulier, les membres de la Chambre ont adopté une loi proposée par l'on. M. Duplessis et destinée à tuer la propagande communiste dans notre province. La semaine parlementaire s'est pratiquement terminée, jeudi après-midi, par une belle réception donnée au député de la Beauce, M. J.-Emile Perron, qui défendait le programme du gouvernement de l'Union Nationale contre les candidats du docteur Philippe Hamel et de M. Edouard Lacroix. Vendredi matin, il n'y a eu qu'une courte séance de quelques minutes, le premier ministre ayant proposé l'ajournement en l'honneur de la fête de saint Joseph.

L'élection de la Beauce

Jeudi après-midi, le premier ministre a été acclamé à son entrée en Chambre par la députation ministérielle. A la suggestion du chef du gouvernement, le nouveau député a été invité par l'Orateur à s'asseoir sur le parquet de l'Assemblée Législative et une belle ovation l'a salué à son tour.

Voici en quels termes, l'hon. M. Duplessis a salué la victoire de son candidat dans la Beauce: "Le gouvernement, dit-il, et la province sont très heureux du résultat de cette élection qui démontre bien que la classe agricole et la classe ouvrière approuvent la politique du gouvernement et qu'elles savent faire la sourde oreille aux appels démagogiques et aux injures."

L'élection de la Beauce avait, en effet, une signification politique profonde. Dans le domaine des idées, la campagne s'était surtout faite entre l'Union Nationale et les quelques dissidents dirigés par le docteur Philippe Hamel. L'électorat s'est clairement prononcé en faveur du gouvernement et le candidat des dissidents, M. Doyon a perdu son dépôt. Bien plus, il a obtenu quelques centaines de votes de moins que le candidat du parti libéral aux élections du 17 août. Le nombre de voix considérable obtenues par M. Vital Cliche, le candidat de M. Edouard Lacroix, s'explique facilement par des causes locales. Il reste un fait: les électeurs de la Beauce ont clairement montré qu'ils choisissaient entre M. Duplessis et le docteur Hamel et ainsi ils ont réfléchi l'opinion de toute la province.

Et maintenant plus sûr que jamais de l'appui de toute la province, le gouvernement adopte une législation qui est plus que le commencement de la réalisation des promesses faites au cours de la campagne électorale de l'été dernier.

Loi contre le communisme

En présentant lui-même le projet de loi contre le communisme, le premier ministre a expliqué qu'il voulait atteindre le communisme à sa source même. Ainsi avec la nouvelle loi, il sera illégal pour le propriétaire ou l'occupant d'une maison de la laisser utiliser pour la propagande com-

muniste, il sera également illégal d'imprimer ou de répandre de la littérature pernicieuse. Et les sanctions seront très sévères pour les violateurs de la loi, le cadenas pour les maisons et le cachot pour les personnes. "C'est l'extrême limite des pouvoirs qui nous sont accordés par la constitution", a expliqué le premier ministre.

La loi a été adoptée rapidement et à l'unanimité. Le lendemain, un rédacteur de l'Action Catholique félicitait le premier ministre de son "excellente loi" et rappelait que dès le 24 janvier M. Duplessis avait affirmé aux Trois-Rivières son intention de sévir contre le communisme. "Il donnait même, ajoutait le journal, à Ottawa, une leçon que nos gouvernants fédéraux n'avaient pas volée".

Notons que la loi de M. Duplessis a été adoptée quelques heures avant que Sa Sainteté le Pape Pie XI lance à travers le monde son encyclique sur le communisme.

Autres lois

Plusieurs autres lois ont été adoptées au cours de la semaine. Sous leur apparence technique, elles sont pleines de signification et elles auront dans peu de temps d'heureux effets dans l'administration de notre province.

Il y a d'abord la loi qui supprime de façon radicale et définitive les exemptions et les commutations de taxes municipales et scolaires et qui abolit les restrictions d'évaluation sur les lignes de transmission électrique. A cette loi s'apparente celle qui classe désormais la machinerie dans les biens immobiliers sujets à l'évaluation municipale et scolaire.

Jusqu'ici, toute municipalité avait le droit d'accorder des commutations de taxes jusqu'à concurrence de 76 p. c. de la valeur des immeubles pourvu que cette exemption fut approuvée par les contribuables et par le lieutenant-gouverneur en conseil. C'est cette loi qui disparaît et s'il se présente des cas particuliers, les demandes d'exemptions devront être soumises à la Législature.

L'hon. M. Duplessis a expliqué que son gouvernement ne voulait pas que "la machinerie qui contribue à diminuer le travail soit (Suite à la page 5)



Grande
VENTE
annuelle

RABAIS
—de—
20% - 33% - 50%

Une visite est sollicitée

Librairie GARNEAU
LIMITEE

47 Buade — 52 de la Couronne

SERVICE COURTOIS
COMME DE COUTUME AU
Nouveau Garage Frontenac

Placez Votre Char
CHEZ NOUS

Pour la Saison Froide
MEMES TAUX
que l'année passée

REPARATIONS GENERALES
Nettoyage et Réparation
de Radiateurs d'Autos
Le Seul Service Garanti
pour les
Réparations de Freins
Lavage, Graissage, Polissage
Chaqueurs costumés
fournis sur demande

Téléphonez-nous pour tout ouvrage sur votre char. Nous irons le chercher — et nous le retournerons sans charge supplémentaire.

Nouveau Garage Frontenac
SERVICE COURTOIS
47, rue St-Louis - - - Tél.: 2-7972



FRANC-PARLEUR

Journal de combat et de critique

Publié par L'OFFICE QUEBECOIS DE PUBLICITE,
sous la direction de RAOUL RENAULT et imprimé par L'Imprimerie
Frontenac, Limitée, 351 Boulevard Charest.
Résidence: 60 rue St-Louis — Téléphone: 4-4802

ABONNEMENTS

En ville, un an	\$2.50
En ville, 6 mois	\$1.25
Campagne, un an	\$2.00
Campagne, 6 mois	\$1.00

Le numéro, 5 sous

TARIF DE PUBLICITE

Taux fixe: 5 sous la ligne agate.

Matière à lire: 10c la ligne.

Annonces politiques, officielles, financières, 10 cts la ligne agate.

Cartes professionnelles, 50 cts le pouce par insertion.

Qu'est-ce que le libéralisme?

Le président Salazar, chef du gouvernement portugais, l'a défini comme suit dans son livre intitulé "La Révolution dans la Paix".

Il n'est pas vrai que les régimes qualifiés de libéraux aient réellement sauvegardé les libertés publiques.

Nous, nous sommes antilibéraux, parce que nous voulons garantir ces libertés, tandis que le libéralisme nous a privés de quelques-unes de celles que nous possédions et s'est montré incapable de nous assurer celles que nous eussions pu obtenir.

Nous sommes antidémocrates, parce que notre démocratie, qui s'appuyait en apparence sur le peuple et prétendait le représenter, en arrivait à ne se souvenir du peuple qu'au moment des élections; tandis que nous, nous voulons élever le peuple, l'éduquer, le protéger, l'arracher à l'esclavage de la ploutocratie.

Pour ou Contre

Quand il s'agit du bien et du mal, quand il s'agit de vérité et d'erreur, il n'y a pas de juste milieu, il ne saurait y en avoir. En effet, le vrai ne peut être pas être vrai et faux, l'erreur ne peut être à la fois, erreur et vérité; le noir peut paraître blanc.. pour quelques-uns peut-être! mais il ne peut cesser d'être noir à cause de cela. Il faut choisir entre deux doctrines: la doctrine du Christ, expliquée par son Vicaire, le Pape, enseignée par l'Eglise et pratiquée par les catholiques, et la doctrine de l'Esprit des Ténèbres, pronée par Karl Max, Staline Trotsky et autres, répandue par tous les Communistes et consommée par les Anarchistes.

L'ordre et le désordre s'opposent; ils ne peuvent se concilier. Quand certain journaliste de chez nous s'érige en défenseur des doctrines communistes, il travaille contre l'Eglise, il se sépare donc de la communion des fidèles. Car on ne peut à la fois être catholique et ridiculiser ce qu'approuve l'Eglise. Le programme des anarcho-communistes est tout-à-fait l'opposé du programme tracé par les Conciles Oecuméniques et expliqué dans les encycliques des Papes et les mandements des évêques.

"Dieu par la bouche des Papes demande de l'Action catholique organisée, et — une presse catholique —, afin de contre-balancer l'influence des forces organisées du désordre et de l'erreur, et pour combattre toutes les doctrines subversives et opposées à l'Orthodoxie chrétienne". écrit le R. P. XXX., docteur en théologie et il ajoute: "quand donc serons-nous assurés, mes frères, que la majorité des catholiques du Canada achète les encycliques et les lit?" A ces paroles j'ajoute: quand, nous, catholiques, saurons-nous notre petit catholicisme, et en mettrons-nous l'application dans notre vie de tous les jours? Est-ce qu'on ne va pas de nos jours, jusqu'à prôner que l'on apprend trop de religion à l'école, que l'on bourre le crâne de nos enfants avec des questions et des réponses de catéchisme? Et ceux qui ont dans la bouche ces paroles prétendent avoir droit au titre de catholique. Laissez-moi vous dire que ce sont des catholiques qui font oeuvre d'apostolat. Non,

plus haut: "Le libéraliste c'est celui qui prône que toutes les opinions ont un droit égal, et que lui, il possède la liberté de tout dire."

Sachons-le il faut choisir, entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal. On ne peut prêcher deux doctrines qui s'opposent et prétendre avoir également raison. Choisissons la doctrine sociale de l'Eglise qui condamne l'erreur et partant le communisme. Pourquoi chercher à nager entre deux eaux? Pourquoi prendre des risques et jouer avec le feu, si on est intelligent. Quand on possède la vérité, quand on a le bonheur d'être catholique, il ne faut pas avoir honte de se ranger sous la bannière des Pontifes de Rome et défendre ce qu'ils défendent, et enseigner ce qu'ils enseignent, et condamner ce qu'ils condamnent. Or Rome condamne le libéralisme. Et voici des exemples de libéralisme que je puise dans les écrits de R. P. X., docteur en théologie.

"Un journal écrit: un vicaire a reçu la visite d'un père de famille qui lui raconte avec tristesse — partagée par le vicaire — que ses garçons avaient été demandés pour aller combattre en Espagne avec l'armée rouge... et l'auteur de l'article met entre parenthèses: sans doute cette tristesse serait de la gloriole si on les avait priés d'aller batailler pour les "blancs". Voilà une Ironie Libéraliste et intolérable dans la bouche d'un catholique". Un autre exemple de libéralisme continue le théologien: "Dans un article on prend à partie un orateur, or celui-là avait louangé Salazar, premier ministre du Portugal. Le rédacteur se rit de Salazar" avec sa pilule du corporatisme", dit-il. Or le corporatisme est prôné par les encycliques comme la meilleure forme politique de notre temps, celle qui en nous rapprochant de la paternité proclamée dans l'Evangile et toujours en acte dans l'Eucharistie, nourriture commune à tous, serait aussi le remède aux maux du libéralisme et le contre-poison du communisme. Un rédacteur supposé catholique peut bien discuter avec déférence et sérieux les modalités du corporatisme; il n'a pas le droit de s'en moquer comme d'une vulgaire pilule! S'il le fait, il injurie les encycliques".

C'est ce même rédacteur d'un certain quotidien de chez nous qui relate en l'approuvant l'opinion d'un journaliste d'une autre province qui reproche au ministre Duplessis d'avoir fait insérer dans son projet de loi pour les colons une clause "ou l'on trouve, écrit ce rédacteur, cet esprit d'intolérance, de convictions faisant la guerre à d'autres convictions, d'assauts livrés aux libres consciences et aux libres esprits." Il s'agit alors du paragraphe au programme de colonisation Auger-Rogers qui a trait aux indésirables; au nombre desquels les communistes et tous ceux qui ont des idées avancées favorables aux doctrines subversives ne seraient pas acceptés comme colons. Et notre rédacteur d'un quotidien du matin de notre métropole fait la remarque suivante: "Le règlement saugrenu du père Auger contre les colons aux "idées avancées" fait jaser dans les autres provinces. Notre fameux gouvernement de progrès donne à l'extérieur l'impression d'avancer à la manière des écrivains: à reculons." Qu'est-ce à dire, monsieur le savant rédacteur? pour être, selon vous, dans la voie du progrès, il faudrait faire cause commune avec les révolutionnaires communistes? Permettez-moi de vous dire, monsieur, que vous vous mettez encore une fois le doigt dans l'oeil, en vous inquiétant de l'opinion des autres provinces. Est-ce que les autres provinces viendront nous défendre contre le désordre et l'anarchie si nous laissons s'in-

troduire les doctrinaires de Moscou au sein de notre population? Je constate pour vous, que vous vous mettez les pieds dans les plats et que "vous trempez votre plume dans le libéralisme. Ou vous êtes en faveur de l'ordre ou en faveur du désordre. Ou vous êtes sérieux ou vous ne l'êtes pas. Vous ne pouvez rester ainsi à cheval sur la clôture. Si vous cherchez à vous défilier et que vous vous réclamez de la liberté, et bien, apprenez qu'en tant que catholique vous devez utiliser la liberté de parole et celle de la plume en vue du bien. Vous oubliez que le Pape et les évêques nous demandent de nous unir en vue d'un nouveau social si nous voulons le triomphe du règne du Christ. Et ce n'est pas leur obéir que d'invoquer à tout moment le mot de liberté en faveur des doctrines opposées à celle du Christ. Si vous prétendez le contraire, ou vous êtes de bonne foi, alors vous êtes à plaindre et nous aurons pitié de vous; ou vous êtes de mauvaise foi, alors vous n'êtes pas excusable de tromper vos lecteurs et de les induire en erreur en défendant des doctrines perverses. Veuillez non pas vous défilier mais vous prononcer pour ou contre. Cessez votre jeu de cache-cache. Et j'ajoute avec le R. P. X. "de deux choses l'une ou vous restez catholique quand vous prenez la plume et alors vous n'avez pas le droit de vous moquer de l'armée du droit et de la justice, ni de vous ériger contre les vues pontificales ouvertement, ou à mots couverts; ou vous envoyez promener votre catholicisme quand vous écrivez, alors nous vous prions d'avoir la sincérité d'en avertir vos lecteurs." La parole est à vous.


Avant de terminer cet article je dirai à ceux qui prétendent qu'il y a du bon dans la doctrine communiste, à ceux-là qui proclament avec la plus suave naïveté: empruntons au communisme ce qu'il renferme de bon, je dirai dis-je ces paroles de Roger Duhamel: "Vous oubliez que ce bon grain au milieu de la paille vient précisément de l'Evangile. Nous ne ferions donc que reprendre notre bien. Il ne s'agirait pas d'un emprunt alors mais d'une récupération. La lumière rayonnante de la vérité catholique si d'autres nous en ont dérobé des parcelles, c'est peut-être que nous l'avons mise sous le boisseau. La vérité ne change pas, mais les hommes qui s'en réclament ont mission de la répandre."

Souhaitons donc à l'occasion des jours saints que nous commençons que la VERITE se répandent davantage autour de nous et en nous, qu'ELLE nous éclaire et nous vivifie. Et comme le rappelait M. le Chanoine Harbour dans un de ses sermons du carême: "que la paix descende dans la conscience par la disparition du péché que la rédemption est venue combattre; que la paix s'établisse dans les âmes par la modération des passions humaines de l'intérêt, de l'ambition et de l'orgueil; que la paix vienne tranquiliser les esprits par l'établissement des limites de la liberté; que la paix règne entre les nations dans le respect de l'équité et le monde, sans qu'il soit besoin de perturbations ni de révolutions, le monde encore une fois sera sauvé; le bonheur relatif de cette terre s'établira parmi nous en attendant le bonheur complet et définitif de la justice et de la paix éternelle."

Paul-André Perrault.


6 Rubans Clavigraphes

UNE OU DEUX COULEURS
pour n'importe quel clavigraphe
ou machine à additionner






\$ 2.20

ou




\$ 4.00

la douzaine
TEL.: 4-2307

SERVICE
CARTIER
ENRG. REG'D

61 — 9ième RUE — 61

Tél. Marquette 9331*
ALEX. JULIEN, Prod.

HOTEL PLAZA,

ENRG.

446-448 Place Jacques-Cartier — Montréal

50 CHAMBRES — 26 AVEC BAIN

Eau chaude et téléphone dans chaque chambre. — Repas servis jour et nuit. — Service de Bières et Vins.

Déjeuner à la carte — Dîner et souper Table d'hôte: 40c

Chambre simple: \$1.00 — Double: \$1.50 — avec bain: \$2.00.

Les activités politiques...

(Suite de la page 2)
protégée mieux que le travailleur et c'est pourquoi il a fait adopter la loi permettant de taxer les machines. Cette loi ne s'appliquera pas seulement aux municipalités rurales, mais aussi aux grandes villes comme Québec et Montréal.

Ces deux lois ont une portée considérable pour les municipalités et les villes, car elles signifient une augmentation considérable de leur évaluation. De plus elles visent surtout les grosses compagnies. Le Devoir résumait bien les avantages des deux lois en disant: "Chez les techniciens de la chose municipale, on reconnaît que les deux lois vont apporter un soulagement considérable aux ennus des municipalités, tout en rétablissant l'ordre dans le développement industriel et commercial de la province".

L'Assistance publique

Parmi les autres lois adoptées, signalons celle qui permettra au gouvernement de nommer un représentant de la province dans les corporations qui administrent les hôpitaux laïques subventionnés par l'Assistance publique. C'est l'hon. Dr J. E. A. Paquette, Secrétaire de la province, qui a présenté la loi et l'hon. M. Duplessis, a lui aussi donné des explications. "Nous voulons avoir, dit-il, un représentant du gouvernement qui contrôlera les dépenses dans ces corporations, qui empêchera que les parents des ministres, des hommes riches soient admis dans les hôpitaux aux dépens de l'Assistance publique et y passent des mois aux frais de la province". Et plus loin, le premier ministre ajoute: "Nous ne voulons pas toucher à l'autonomie des hôpitaux laïques. La misère n'a pas de couleur et l'Assistance publique doit être au-dessus de la politique. Le but de notre loi est de mettre un frein aux dépenses dans les institutions qui reçoivent de l'argent de la province. C'est une mesure d'intérêt public".

Pour les colons

Grâce à une nouvelle loi du gouvernement de l'Union nationale, personne n'aura le droit de couper du bois sur le lot du colon hors le colon lui-même. L'hon. M. Duplessis a expliqué la loi dans les termes suivants: "Voici l'effet de cette loi. Sous l'ancien régime, le gouvernement multipliait les lois qui ne veulent rien dire, pour créer l'impression qu'il travaillait beaucoup. Pour donner l'apparence qu'il avait une politique de colonisation, il a passé une loi permettant de transporter des lots du domaine des Terres et Forêts au domaine de la Colonisation. Mais cette loi avait une clause permettant aux compagnies de bois de couper du bois encore pendant seize mois. Conséquemment, le colon était obligé de faire face aux difficultés du début et en même temps il était en lutte à la concurrence des compagnies. Nous voulons mettre fin à cela par notre loi".

Les bills privés

Plusieurs bills privés ont été étudiés au cours de la semaine et dans l'attitude du premier ministre et des députés de l'Union nationale on peut voir le souci d'appliquer aux cas particuliers qui se présentent devant eux les principes généraux de leur politique. C'est ainsi qu'au cours de l'étude du bill de la ville de Lachine, l'hon. M. Duplessis a dénoncé les abus et les profits injustes de certaines compagnies. "Si nous ne pouvons pas corriger tous les abus, dit-il, au moins, nous allons tout faire pour rétablir l'équilibre au risque de faire mal à quelques uns". Le premier ministre parla ensuite de pyramides de dividendes, de compa-

gnies de gestion et dit, "Si l'on veut comprendre tant mieux. De toute façon, nous agirons".

Dans l'Administration

Les officiers de la Commission des pensions de vieillesse viennent d'annoncer qu'ils ont actuellement accepté 15,597 requêtes et qu'il leur en reste encore 22,500 à considérer. Ils assurent que le 1er avril prochain, ils auront considéré toutes les demandes qui leur ont été envoyées. Tous les mois, le nombre de chèques que la Commission distribue augmente de façon considérable. C'est ainsi que pour le mois de février seulement on a payé \$736,312 de pensions. Les pensions courent à partir du 1er d'août. Les premiers chèques ont été émis au mois de novembre, mais les vieillards ont reçu toute leur pension pour le temps dû. A date, la Commission a distribué exactement \$1,868,720. Comme le veut la loi, le gouvernement fédéral rembourse 75 p. c. de cette somme.

Aides - cultivateurs

Le nombre des jeunes gens qui

ont été placés sur des fermes depuis le mois de novembre est de 7231 d'après les renseignements fournis par un officier de l'Office du placement agricole. Ces placements sont faits en collaboration par le ministère fédéral du travail et par le ministère provincial de l'agriculture. Le but du gouvernement est de diriger vers la campagne les jeunes chômeurs des villes qui ont des aptitudes pour cultiver et en même temps de garder à la campagne les fils de cultivateurs qui ne peuvent demeurer sur le bien paternel. Le gouvernement leur donne une allocation mensuelle de \$7.50 et le cultivateur qui les emploie doit les nourrir et les loger convenablement.

Le prêt agricole

La première séance officielle de l'office du prêt agricole a eu lieu, à Québec, vendredi le 19 mars, et trente-cinq demandes de prêts ont été accordées. L'organisme n'est créé que depuis peu de temps et il a fonctionné avec une extrême rapidité. A noter que les premiers ont été accordés après l'élection de la Beauce et qu'on ne peut ainsi accuser le gouvernement de ma-

noeuvres politiques.

Salaires minimum

L'hon. M. William Tremblay a fait connaître des chiffres intéressants au sujet des travaux de chômage dans la province de Québec du 1er octobre au 31 janvier 1937. Ces travaux entrepris avec la collaboration du gouvernement fédéral ont donné de l'emploi à au moins dix mille chômeurs. Le nombre des journées de travail a été de 935,000, et on a payé en salaires la somme de \$2,558,307.

Salaires minimum

En vertu d'une nouvelle ordonnance de la Commission du

Salaires minimum des femmes, tout employeur devra payer un salaire minimum de 12.5 cents à son personnel féminin. Cette ordonnance a été émise afin de protéger les ouvrières travaillant dans les manufactures ou dans les usines non assujetties à une loi spécifique.

Un beau chèque

L'hon. M. Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie, vient de faire parvenir à la Société coopérative des pêcheurs de l'île d'Orléans un chèque au montant de \$10,237.70 qui représente la part des membres pour la vente des 200,000 anguilles qui avaient été entreposées à la Commission du port.

N'oubliez

pas que notre tonne est encore à sa GROSSEUR

E.-J. Chartier & Cie

Enr.

Tél.: — 4-4101 — 22 RUE ST-ROCH

Dodge Offre Une Plus Grande Valeur Que Jamais!

Nouveaux 1937 CAMIONS DODGE!




Tournez vers les Camions Dodge et Épargnez!

DODGE annonce ses Nouveaux Camions et Véhicules Utilitaires de 1937! Encore des perfectionnements... nouvelle élégance... plus de puissance... nouvelles cabines offrant plus de sécurité et de confort... des agencements qui accroissent l'économie en gaz, huile, et usure des pneus... et toujours la traditionnelle longue durée des Dodges, leur dépendabilité et leurs bas frais d'opération!

Ces superbes Camions Dodge de 1937 sont maintenant en montre. Voyez-les. Comparez-les. Sachez pourquoi l'on se tourne en masse vers Dodge. Vous aussi, vous avez droit à ces épargnes. Consultez votre agent Dodge De Soto le plus tôt possible.

DODGE

Division de la Chrysler Corporation of Canada, Ltd.

Bas Paiement Initial—Bas Versements Mensuels

Vous constaterez qu'il vous sera facile de coordonner votre budget par l'entremise du Mode Officiel de la Commercial Credit Corporation.

Tournez et Obtenez la DÉPENDABILITÉ DODGE

En haut—Châssis 1/2-Tonne—6-cyl.—Caisse de 9'—robuste, dépendable... freins hydrauliques authentiques, essieu arrière tout-rouleur, universels avec roulements à rouleaux. Prix modique, termes généraux.

A droite—Nouveau pickup de 1/2-Tonne—6-cyl.—116" d'emp.—élégant et bâti pour les dures tâches! Plusieurs perfectionnements... Prix modiques... termes faciles.

NE MANQUEZ PAS DE VOIR LE NOUVEAU CAMION DODGE 3/4 À 1 TONNE..

MORISSET & FRERE 337, PRINCE-EDOUARD (Angle Caron) Tél. 7158, Québec
 Victor THIBAUT, J.-A. BLOUIN, Lucien PARADIS, Maurice PETIT, CLERC, M. LAVIGUEUR, R.-A. MURPHY, Jos.-A. SAVARD, François DEMERS, H.-A. OLIVIER, Gérard DUMONT, Lévis.

LE COIN DE TOUT LE MONDE

Sous cette rubrique nous donnerons asile à toutes les opinions convenablement exprimées, à toutes les critiques constructives, à toutes les justes revendications, à toutes les protestations opportunes, à toutes les dénonciations qui seront faites dans l'intérêt public, à toutes les suggestions pratiques, pourvu qu'un nom responsable nous soit donné. Les auteurs pourront conserver l'anonymat et compter entièrement sur notre parfaite discrétion.

Les manuscrits devront nous être fournis, autant que possible, tapés à la machine à écrire et écrit sur un seul côté du papier.

Nous recommandons à nos correspondants d'abréger, car notre espace est nécessairement limité.
Les manuscrits non acceptés ne sont pas rendus.

Québec, 22 mars 1937.

M. le Rédacteur,

Enfin, le Dr Hamel se montre sous son vrai jour, tel que nous le connaissons, nous qui fûmes ses intimes.

Sa déclaration dans *L'Événement* de lundi, remplie de fiel et de dépit, montre sans l'ombre d'un doute, jusqu'à quel point cet homme est descendu, en se laissant guider par un orgueil malsain, une intransigeance déplorable, et un dépit surchauffé et alimenté à tous les instants du jour et de la nuit, par le verbe inconsidéré d'un petit groupe de déçus ayant à leur tête le désormais fameux petit maire de Québec (pour quel temps encore du moins) J.-Ernest Grégoire, dont les crachats à la figure de Paul Gouin lui retombent aujourd'hui sur le nez.

Petit dictateur, de petite envergure et de bas étage, quand donc aurez-vous le culot de répéter votre désormais fameux exploit à la radio?

Peut-être cette fois-ci pourriez-vous descendre assez bas, sans trop de difficulté, pour essayer de salir la réputation de votre propre beau-frère, l'Honorable M. Giroux, conseiller législatif qui a fait la lutte contre vous dans la Beauce, pour le peuple et sa Province. Essayez donc M. Grégoire de salir cet homme-là, et pour répondre à toutes vos fanfaronnades et à tous vos défis, je vous défie à mon tour de venir nous dire que M. Giroux est un traître à sa race et à sa Province.

Mais, assez de temps perdu, pour un si piètre personnage et revenons à la déclaration du Dr Hamel, épître qui par son fiel et son amertume devrait cadrer admirablement bien dans une des scènes du "Paradis perdu", épître où l'exagération et le mensonge tiennent la première place.

Mais que voulez-vous? le Dr Hamel se bat pour des principes, et l'un de ces principes est le suivant: "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose".

Je prouve ce que j'avance. Le Dr Hamel commence par dire que M. Lacroix et M. Cliche ont le même programme que M. Duplessis, mais tout de même si M. Cliche avait signé son petit papier, lui, le Dr Hamel, aurait fait la lutte pour M. Cliche. Quels beaux principes!

Toujours d'après sa déclaration, si M. Doyon n'avait pas été sur les rangs, tous les votes qu'il a reçus auraient été à M. Cliche. Voyons, Dr Hamel, accordez votre violon. Comment pouvez-vous affirmer une telle chose quand vous venez de dire quelques lignes plus haut que Cliche et Duplessis avaient le même programme?

Et plus loin votre grand orgueil reprend le dessus. Vous nous annoncez avec grand fracas que les gens de la Beauce se tuaient pour aller vous entendre parler. De grâce, Docteur, mettez la pédale douce, car si les gens de Beauce vous entendent, votre popularité éphémère va encore en souffrir.

Et tout à coup dans un grand geste de générosité inusitée, vous changez la direction de

l'encensoir que vous vous promenez sous le nez depuis toujours, pour le diriger vers l'appendice nasal de l'ineffable député de Kamouraska, M. Chaloult.

Passons, car la chose est trop risible.

Mais quand vous dites que notre Chef, l'Hon. Maurice Duplessis, qui vous dépasse de cent coudées, que vous le vouliez ou non, a été hué, vous mentez avec effronterie et le public ne pardonne jamais le mensonge tombant de la bouche d'un homme qui se cache derrière les encycliques et les soutanes des bons Curés de campagne.

Docteur Hamel, je vais vous dire en quelques mots ce que je pense de vous. Je crois sincèrement que la chute que vous avez faite de votre piédestal a considérablement endommagé le système de votre équilibre mental et que le mieux que vous puissiez faire à présent est de retourner tranquillement à la pratique de votre profession "d'arracheur de dents" où vous serez moins nuisible à la gouverne de notre belle Province, qui veut se diriger sans entraves vers les destinées que la Providence lui a marquées, sous l'égide du plus grand Canadien français que la Province ait connu depuis la Confédération, Maurice Duplessis.

Un ex-partisan.

Une mentalité

"M. René Chaloult tient pour certain que nous (c'est-à-dire les Canadiens français) "avons été mal éduqués." Il fait de cette mauvaise éducation la cause principale de ce qu'il appelle "une mentalité serve".

"Pour l'instant, nous laisserons à d'autres le soin de déterminer le plus ou moins de confiance que l'on peut avoir en la parole de M. Chaloult. Car il y a dans l'attitude des dissidents de l'Union nationale un je-ne-sais-quoi d'inquiétant. Est-ce naïveté ou manque de jugement? Il reste qu'on ne peut guère comprendre comment ces gens-là n'ont pas vu clair dans le jeu de M. Duplessis dès le mois de juin 1936. Les sceptiques disent avec un sourire qu'on songeait d'abord à renverser le régime libéral et qu'on verrait bien ensuite à ce partager de gré ou de force les dépouilles des vaincus."

C'est en ces termes que le "Canada" qualifie la sortie que M. Chaloult a faite à la Chambre.

AUTO SERVICE ENR.

Pièces de rechange neuves
et usagées.

Réparation — Démarreur,
Générateur, Etc.

Accessoires d'autos

O. SOULARD, Prop.

197½ de la Couronne

QUEBEC

Tél.: 3-2692

De la Sincérité, s.v.p.

Dans toute institution parlementaire, la critique est une excellente chose, mais, pour être efficace et légitime, faut-il qu'elle soit sincère et conforme à la charité et à la justice chrétiennes. La critique est malveillante, elle est une chose odieuse et condamnable chaque fois qu'elle est dépourvue de ces qualités. La critique, pour être efficace et légitime, doit être sincère, c'est-à-dire qu'elle doit être faite dans un but élevé et non pas uniquement pour créer des ennuis à ceux qui en sont l'objet, pour les discréditer auprès du public et faire perdre son temps à la Chambre qui, en vérité, se doit de l'employer entièrement à servir les intérêts du peuple.

Que d'hommes publics chez nous se moquent de cette règle élémentaire qui fait un devoir à TOUS d'être TOUJOURS justes envers les leurs, justes dans leurs dénonciations comme dans leurs approbations. L'équité et la justice, de même que la charité s'imposent à TOUS et à tous les moments de la vie.

Parce qu'ils sont de l'Opposition, ces compatriotes se croient autorisés à soulever sans cesse des objections, à lancer toutes sortes d'insinuations et d'imprécations à l'adresse des gens de la droite et à faire perdre à la Chambre un temps précieux qu'elle se doit encore une fois, employer ENTIEREMENT à servir les intérêts du peuple. Ce genre de critique ne devrait jamais être toléré chez nous. Si ces oppositionnistes n'ont pas assez d'intelligence pour deviner ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, si les gens de l'Opposition sont à ce point dépourvus de conscience et de probité pour faire perdre son temps à la Chambre, les gens de la droite devraient incessamment mettre à l'étude un projet de loi qui y pourvoirait. Le moins que l'on puisse exiger dans les conditions actuelles c'est d'eriger du président de cette Chambre qu'il prenne les moyens pour faire taire ces personnes aussi peu respectueuses des lois de la morale et de la bienséance.

Des délibérations parlementaires ne sont pas des foires, des sortes d'enchères où sont mises à prix la sincérité et l'honnêteté de nos hommes publics.

Ces réunions de la Chambre coûtent des sommes énormes à notre province: d'où le DEVOIR pour CHAQUE député d'agir toujours honnêtement et de faire sans cesse preuve de sincérité.

Faire perdre son temps à la Chambre, c'est détourner une partie de ces sommes de la fin à laquelle elles étaient destinées. Il y a donc vol et canaillerie ici, à critiquer en vain, c'est-à-dire pour le simple plaisir de critiquer et de créer des ennuis aux ministériels. Celui qui se rend responsable de ces vaines critiques, de ces critiques qui ne sont justifiées d'aucune façon, engage sa conscience et encourt également l'obligation de rembourser notre province des sommes qu'il lui a fait perdre en agissant comme nous venons de l'indiquer.

Ces critiques perfides de certains représentants du peuple à Québec ne sauraient être qualifiées autrement que de vols, précisément parce que leurs auteurs font perdre un temps précieux à leurs confrères qui sont disposés à consacrer tout leur temps à servir leur province. Il ne faudrait plus tolérer de ces critiques faites uniquement dans le but de tenir la réputation des autres, de jeter de la poudre aux yeux des électeurs et de faire traîner inutilement les débats. Il est des politiciens qui sont

tout à fait dépourvus de savoir-vivre et d'honnêteté. C'est là, diront certains gens, de la stratégie parlementaire dont chaque parti abuse quand il est de la gauche. De la stratégie, ces mille et un moyens pour embêter leurs confrères, de la stratégie ces objections folichonnes, de la stratégie ces insinuations malveillantes; soit, mais, admettez avec nous, que c'est de la stratégie criminelle. Appelez cette façon d'agir comme vous l'entendez; quant à nous, nous y voyons de la malice, de la vantardise et de la canaillerie du plus mauvais goût. Ces procédés ne sont pas de nature à inspirer, chez le peuple, le respect de l'Autorité et à leur donner une haute idée de la politique.

Cette licence ne devrait jamais être permise, pas plus en démocratie qu'en toute autre forme de gouvernement. Ces procédés pour leurrer le public, pour tromper l'électorat sur la valeur de ses députés sont de ceux qu'on ne trouve généralement que chez les peuples dégénérés ou en voie de le devenir.

Ces procédés, quoi qu'en pensent ceux qui les emploient, en sont de malhonnêtes et de canailles. LE PLUS TOT on le comprendra à la Chambre qu'on ne saurait employer ces procédés sans compromettre la sécurité et la prospérité de notre province. LE MIEUX ce sera pour nous tous qui payons pour les imbécillités de nos gouvernants.

Si nos hommes publics n'ont pas le droit en conscience de perdre leur temps, ils n'ont guère davantage celui de le faire perdre aux autres. Le temps est une chose PRECIEUSE dont chacun a le DEVOIR d'user SAGEMENT. Notre éternité sera faite du présent; d'où le devoir qui nous incombe de n'en point perdre un seul instant et de ne point le faire perdre aux autres.

Comme elle est grande, alors, la responsabilité de ces gens du gouvernement qui ont la mauvaise habitude de parler pour ne rien dire, autrement dit de faire

un mauvais usage de leur temps, cela à un moment, ce qui est de nature à accroître leur responsabilité, où des centaines de mille des nôtres vivent de la charité publique, expient pour l'incurie de nos chefs d'hier et implorent les gouvernants actuels d'apporter un soulagement tangible à leurs maux.

Nos hommes publics feraient bien de s'examiner pour savoir s'ils n'ont rien à se reprocher sous ce rapport de l'emploi du temps; s'il ne leur est jamais arrivé de faire perdre le temps à leurs confrères. Si leur conscience leur fait un reproche d'avoir failli à leurs devoirs, ils doivent...
Suite à la page 2



Le breuvage qui satisfait toujours

SE VEND PARTOUT EN CANADA

VENDU

— par —

ALEX COULOMBE

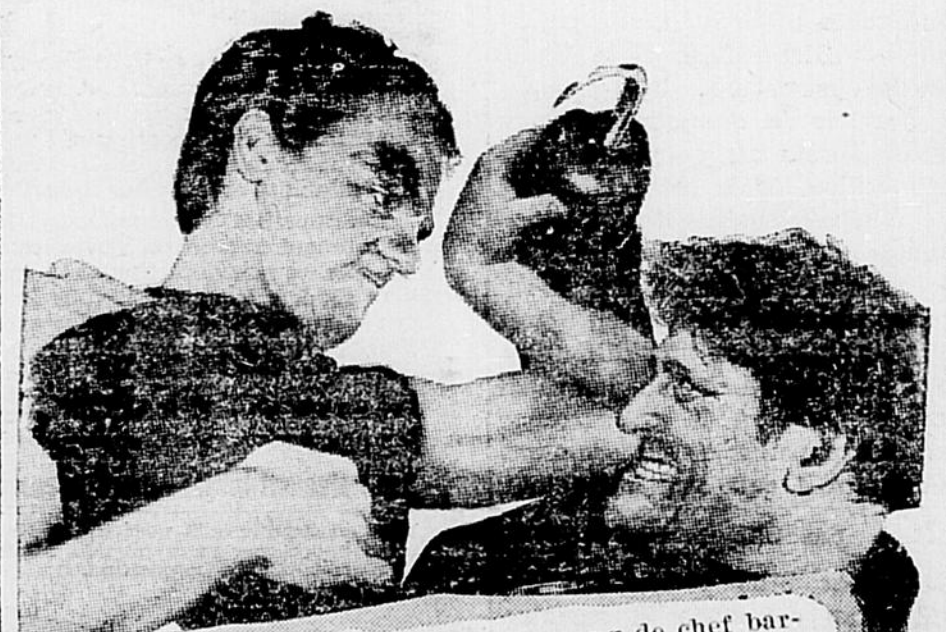
112 avenue Bigaquette - Qué.

Tél.: — 8485

2 FILMS A SUCCES RIALTO

Samédi
à Mardi

DANS CE FILM GAGNEY ATTEINT UN NOUVEAU DEGRE DANS L'ECHELLE DU SUCCES I



JAMES CAGNEY
FRISCO KID
MARGARET LINDSAY - RICARDO CORTEZ - LILI DAMITA

Vue française
BACH dans "BACH LE DETECTIVE"

Médéric Suit...

(Suite de la page 8)

dire par perdre ton prestige. Tu n'es qu'un farceur, un hâbleur, voire même un froussard, comme tu l'as si manifestement prouvé lors de la perte de ton fameux capelin. Si tu allais finir par perdre la raison. Qui sait, peut-être l'as-tu déjà perdue? Ce serait sûrement un grand malheur pour tout le monde et en particulier pour toi et ton ami de coeur, le petit prince charmant d'autrefois qui unira prochainement sa destinée à celle d'une femme (sic) qui fut la compagne de deux hom-

mes, antérieurement à cette nouvelle aventure.

Vois-tu, cher Médéric, à quoi tu t'exposes en émettant des idées saugrenues, en traduisant en public tout ce que ta vive imagination te suggère? Vois-tu bien le tort que tu te fais, inconsciemment sans doute, car, chez toi, la conscience fait défaut à ce qu'il nous est donné de constater, en suggérant à nos chefs d'ouvrir bien larges les portes de notre pays pour laisser passer chaque année un million d'immigrants qui viendront, à ce que tu prétends, fonder

325,000 foyers et faciliter la vente d'un million d'habillements et un million de chaussures.

Médéric, tu serais bien aimable de nous dire si tu mettrais des chaussures et des habillements aux enfants, plus exactement aux nouveaux nés? Alors, ces immigrants contribueraient à donner un regain d'activité à nos manufactures de couches, de biberons, de langes et de tout ce qui compose le garde-robe de bébé. Vraiment, nous n'avions pas pensé à cela. Il fallait un économiste émérite comme toi pour attirer notre attention sur ce sujet.

Médéric, nous te conseillons fortement de ne plus faire ton pingouin ni d'avoir des idées abraçadabrantes; sois plutôt humble, très

humble, aussi humble que tu le paraissais le jour où tu fus de la procession du Très-Saint-Sacrement, revêtu de la bure du Tiers-Ordre. De plus, pour t'éviter des ennuis, attends pour traduire tes pensées que des personnes sérieuses t'invitent à le faire. Ainsi, tu t'éviteras de t'écraser les orteils et nous évitera de te servir ce plat... qui te fait sans doute tourner sur ton axe et t'arrache de gros mots à notre adresse.

Salut, ô Majesté, Médéric le dernier.

P. S. — La volonté de notre peuple relative à la reprise de l'immigration, anglaise et autre, est des plus explicite: NOUS N'EN VOULONS PAS. Que le ministre Crerar en prenne un parti.

Jambon, fesse

19c

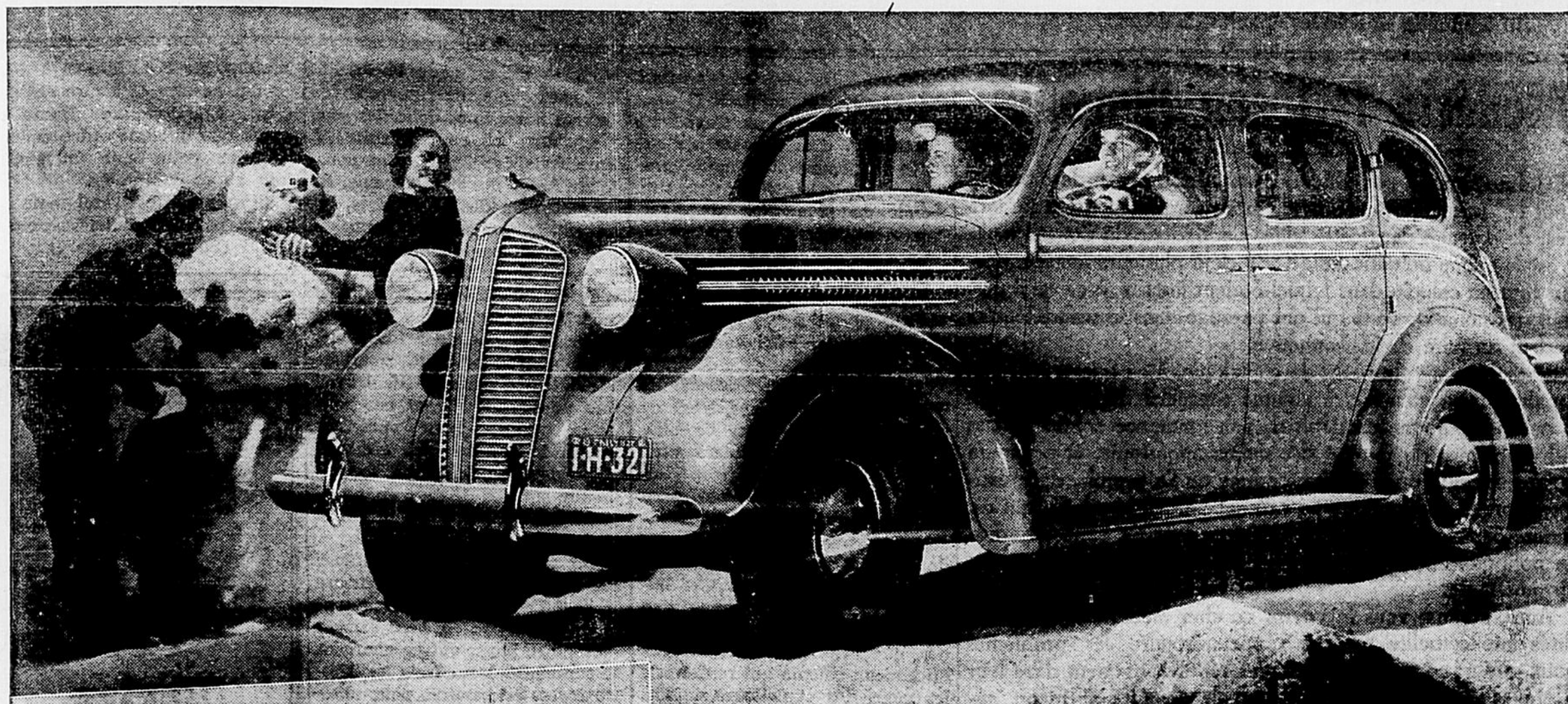
Roulé, 17c

Pinic, 14c

Adj. Lépine

142; du Roi -- Tél 4-2981
79, du Pant -- Tél 7692

L'ÉPARGNE EST UNE RAISON POUR LAQUELLE DES MILLIERS SE TOURNENT VERS DODGE



Illustré: Dodge Custom Six, Sedan de Tourisme 4-Portes

Voyez, conduisez et comparez n'importe quel "char" dans les très bas prix au NOUVEAU DODGE SIX DE 1937

L'UN quelconque des trois nouveaux Dodges de 1937 vous procurera le transport de luxe au prix que vous voulez payer.

L'économie du Dodge est un axiome, mais l'économie n'est pas tout ce que Dodge a à offrir.

Constatez par vous-mêmes ce que peut être le confort d'un auto... La répartition du poids Dodge a rendu le fameux Roulement Airglide encore plus doux et plus reposant.

Voyez le dessin "windstream" du Dodge de 1937... intérieurs plus spacieux... espace pour bagages plus grand... sièges "hauts comme un fauteuil" plus larges... plancher bas et uni.

La fameuse carrosserie Dodge en acier sécurité a été renforcée par un toit en acier et d'une seule

pièce. Tous les contrôles sur le tableau de bord sont à fleur—rien ne fait saillie.

L'action docile des freins hydrauliques authentiques de Dodge a été encore améliorée par un facteur de sécurité d'un prix inestimable.

Conduisez un des ces fameux Dodges de 1937... constatez ce qu'il donne en matière d'économie, confort, sécurité et ampleur... et vous aussi vous serez portés à Tourner vers Dodge et Faire des Epargnes.

NOUVEAU DODGE SIX

\$874 ET PLUS.

Livré à QUEBEC
Licence en sus seulement.

Tournez vers Dodge
ET FAITES DES ÉPARGNES!

DODGE SIX • DODGE DE LUXE SIX • DODGE CUSTOM SIX

MORISSET & FRERE

337, PRINCE-EDOUARD (Angle Caron) Tél. 7158, Québec
Victor THIBAUT, J.-A. BLOUIN, Lucien PARADIS, Maurice PETIT,
CLERC, M. LAVIGUEUR, R.-A. MURPHY, Jos.-A. SAVARD,
François DEMERS, H.-A. OLIVIER, Gérard DUMONT, Lévis,
Paul GIROUX, Beauport, Yvelle.

Abominablement Abominable

C'est incroyable.

C'est abominablement renversant.

On nous a annoncé au commencement de la semaine que le bill de Québec était tout à refaire, tant il est mal foutu.

Cela serait risible si ce n'était pas aussi lamentable.

Il y a au-delà de deux ans que le maire et ses aviseurs farfouillent là-dans et ils n'ont encore rien trouvé de présentable à offrir à nos législateurs.

Lors de la première session de 1936, nos amendements à la charte ont été engloutis avec le cabinet Taschereau. A la session du mois d'octobre, seules les lois urgentes ont eu chance de passer.

Et voici que depuis 1935, le maire cherche à finasser, à trouver des formules, à passer des Québec qui pourraient faire l'affaire de ses favoris.

Présenté en retard, on a dû invoquer la suspension des règlements de la Chambre pour qu'il fût soumis à la présente session.

Et voilà qu'il faut le retaper presque en entier.

Et pendant que le bill est en panne, notre maire, ses bras droits et son secrétaire particulier s'en vont à la Beauce pendant une dizaine de jours pour essayer d'embrouiller les cartes.

Que fait donc notre maire? Pourquoi attend-il à la dernière minute pour présenter les amendements à la charte?

Le premier texte qui a été soumis renfermait, nous dit-on, une centaine de clauses. Mais c'est une refonte complète de la charte, alors.

Il paraît que l'enfant n'était pas présentable et qu'il va falloir le refaire en partie.

Jamais on aura vu autant de fafinage, autant de brayage, autant de discussions oiseuses, autant de pertes de temps pour des niaiseries que sous le règne du petit maire Grégoire.

Tout le monde en lève les épaules de dégoût.

Rien ne se fait, rien ne se décide.

L'incinérateur dont l'on parle depuis longtemps est toujours au même point. La ville a payé une vingtaine de mille piastres de dommages pour son dépôt tandis que les entrepreneurs poursuivent la cité pour un autre \$20,000 en dommages.

Et cette situation intolérable de la ville toujours en butte à des dommages, à des dépenses imprévues, à des "extras" par suite de plans mal faits ou incomplets.

Où en est-on rendu avec le plan de l'égoût collecteur pour lequel l'ingénieur Hamel s'est fait approprier la belle somme de \$50,000.00?

Nous l'avons déjà dit: ce plan peut être fait par n'importe quel dessinateur compétent parce que la ville doit posséder des plans de son système d'égoûts.

En 1912, lorsque l'éclusement de la Rivière St-Charles fut décidé, l'honorable M. Peilietier fit alors préparer un plan d'un égoût collecteur. La ville n'a pas changé depuis, les niveaux sont les mêmes, la conformation du sol est la même.

C'est pour cela que nous trouvons exorbitante cette somme de \$50,000.00 mise à la disposition de l'ingénieur Hamel.

Pourtant ce M. Hamel là est grassement payé par la ville et à part cela il a souvent commis des erreurs qui ont coûté de grosses sommes aux contribuables.

Il serait peut-être intéressant de dresser une liste de tous les avatars qui ont été commis, à commencer par les fameux tuyaux Beemer, en passant par le 40-pouces de Forester pour venir s'envaser dans le célèbre réservoir, sans oublier le Palais Montcalm et les viaducs et toutes les autres coûteuses bévues qui ont été impunément "hamelisées".

Médéric fait son Pingouin

Qui ne connaît pas Médéric, cet ancien maire de Montréal qui eut le "privilege" un jour d'embrasser des actrices américaines, de passage dans cette ville. Ce Médéric du Conseil législatif est le même Médéric qui, il y a déjà plusieurs années, perdit un fameux calepin dans lequel étaient inscrits, à ce qu'il prétendait, les noms de ceux qui ont pataugé dans le scandale sans précédent du parc de Maisonneuve.

Chose étrange, la perte de ce calepin, à ce que prétendent des malins, lui a valu d'être nommé conseiller législatif, poste qu'il occupe toujours, en dépit de son ignorance complète des grands problèmes du jour et des moins importants, et occupera jusqu'au jour où l'on décidera, comme on l'a promis, de substituer un conseil économique au présent conseil législatif, qui est considéré comme une sorte de sinécure pour les vieilles barbes de la politique et des propriétaires de calepins mystérieux et compromettants.

Ainsi, comme vous le voyez, ce cher Médéric a toutes les qualités intellectuelles requises pour résoudre les problèmes épineux que nos économistes les plus réputés, avouent dans leur modestie qui les honore, ne pas pouvoir résoudre de façon satisfaisante; de façon à rendre justice à tout le monde.

Médéric, l'unique Médéric que notre histoire ait connu, ne s'embarrasse pas pour si peu. Il n'est pas de difficulté qu'il ne soit capable de surmonter et il n'est pas de mystère qu'il ne puisse pénétrer. Tout lui est facile, si facile même que, de prime abord, on serait tenté de voir un génie en lui. Il possède le secret de toutes les choses, hormis bien entendu de faire repousser les cheveux sur les crânes dénudés des gens du Reform Club et de mettre la main sur le calepin qu'il a "perdu"; il a une réponse à toutes les objections, il a une solution à toutes les difficultés, hormis celle bien entendu de se réconcilier avec son adversaire politique de jadis, dont l'inimitié lui a valu de perdre son fameux calepin.

Bref, notre cher Médéric a l'omniscience, est en mesure de régler toutes les difficultés et d'aplanir tous les obstacles dont s'émue notre pauvre monde. Médéric incarne ou personnifie la Science, notamment les sciences économique et sociale.

L'illustre Médéric Martin, qui fait l'orgueil de notre conseil législatif et la gloire de notre race, vient de nous donner une nouvelle preuve qu'il est vraiment tout ce que nous venons de dire de lui, et mérite les titres que nous venons de lui décerner. "Cuique suum", comme disent les latinistes. C'est pour nous conformer à cette règle d'élémentaire justice que nous ne craignons pas de décerner à notre Médéric les titres de confiance que nous croyons sincèrement lui appartenir en propre.

S'il nous en faut croire notre confrère de Montréal, l'illustra-

tion Nouvelle, l'Hon. (hic) Médéric Martin, l'homme des actrices, le propriétaire d'un fameux calepin et le confident de sir Lomer, a présenté ces jours derniers la motion suivante:

"que cette Chambre est d'avis que certaines mesures pourraient être prises qui auraient pour effet de diminuer plus rapidement l'étendue et l'intensité de la crise économique dont souffrent encore notre province et le Canada tout entier.

Il convient à l'Hon. propriétaire du fameux calepin de donner des explications en rapport avec sa motion, à ses honorables confrères de l'honorable Conseil législatif. Voici donc en quels termes pathétiques l'Hon. Médéric Martin a cru opportun de traduire sa pensée à l'auguste assemblée qui attendait de lui la lumière sur la question de l'immigration:

"Personne n'en veut de l'immi-

gration, les ouvriers surtout; et pourtant il en faut. Il nous faudrait recevoir au Canada un MILLION d'immigrants par année de façon que chaque province puisse bénéficier d'un surcroît de population de quelques millions

"Un million de plus de population, cela veut dire 325,000 foyers de plus. Alors, s'ouvrieraient toutes sortes d'industries en particulier celle de la construction.

"Un million de personnes de plus dans notre pays, c'est un million d'habillements de plus, un million de chaussures, etc..."

"Les autres pays sont trop peuplés, le nôtre ne l'est pas assez. Ces commentaires sont-ils de son cru ou se fait-il le perroquet de quelque grand argentier ou entrepreneur en importation humaine? On viendra nous dire après ces déclarations folichonnes, que l'honorable propriétaire du fameux calepin qui renfermait les noms des exploiters de lots du parc de Maisonneuve, n'a pas d'imagination qu'il est un esprit obtus, qu'il est un crétin, qu'il a l'esprit lourd; n'est-il pas plutôt, ce cher Médéric, maintenant que vous avez pris connaissance de la logique de son raisonnement, un esprit profond, un penseur éminent, un génie et un économiste comme jamais peuple n'en a produit.

Il nous faudrait recevoir un million d'hommes par année, un million de plus de population, cela veut dire 325,000 foyers de plus, un million de personnes dans notre pays c'est un million d'habillements, un million de chaussures, etc... Qui a dit cela: l'illustre économiste qui brille à la Chambre Haute comme Venus dans le frimant. Il n'y a pas à dire, le jour où Médéric prononçait ces paroles, il devait avoir la tête près du bonnet.

Un million de chaussures pour un million d'immigrants: que faire d'immigrant qui n'ont qu'une jambe? Il est vrai qu'il est préférable d'avoir une seule jambe et d'être doué d'intelligence que d'avoir ses deux jambes et n'avoir pas de tête du tout.

Médéric serait bien aimable de nous dire quels pays consentiraient à nous expédier un million de leurs sujets dont l'état de fortune est des plus heureux. Ces immigrants qui nous viennent généralement des "slums" de l'Europe et dont un bon nombre sont des enfants illégitimes, ne sont-ils pas pour la très grande

majorité sinon pour la totalité des gueux que nous devons assister à notre tour, donc des gens incapables et se construire à leurs frais des foyers chez nous, de se procurer des habillements, de se procurer des chaussures, en fussent-ils une seule chacun.

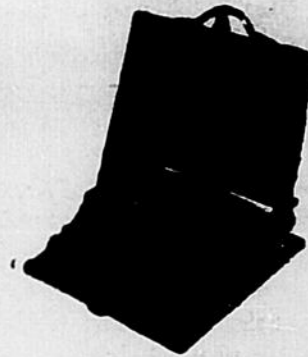
Si ces millions d'étrangers, dont la venue chez nous serait bien vue de l'illustre économiste et propriétaire du fameux calepin, sont sans le sou, donc incapables de se suffire et qu'il y ait en même temps pénurie de travail chez nous, que feront ces nouveaux venus... pour subsister jusqu'à la reprise des affaires? Médéric consentirait-il à les accueillir sur ses fermes de Laval des Rapides? Qui sait, il est si généreux!

Qui procurera à ces millions d'immigrants l'unique chaussure et l'habillement dont ils auront besoin à leur arrivée dans notre pays; qui se chargera de construire à ses frais les 325,000 foyers nécessaires pour abriter ces gens? Ssera-ce toujours notre cher et philanthropique Médéric.

Pauvre toi, Médéric. Quand te décideras-tu à comprendre une fois pour toutes qu'il est préférable pour notre province et pour toi de ne jamais ouvrir la bouche, pas même pour embrasser une actrice américaine ou débiter des âneries. Tu dois le constater, chaque fois que tu ouvres la bouche... pour braire, tu te la fais

fermer. Que t'obstines-tu à débiter des âneries et à dire des sottises: La Chambre Haute est moins que quelque autre endroit, la place pour tenir le langage dont tu es coutumier.

Si tu persistes, crois-nous, tu finiras par te "couler", c'est-à-dire (Suite à la page 7)



MACHINES

—A—

Ecrire Remington

Neuves et reconstruites

Conditions faciles

Gerald Martineau

78 rue ST-PIERRE

Tél. 2-2890

Criminelle incurie

Le rapport du vérificateur du fonds des logements salubres est soumis depuis au-delà d'un mois.

Le conseil a pu voir dans quel précipice la ville était plongée dans cette affaire.

Et, cependant, rien n'a encore été fait pour sauver le peu qu'il reste de cette lamentable affaire.

Ce sont les mêmes exploiters qui profitent de cet état de choses.

Par exemple, sur quarante maisons sur lesquelles il est dû environ \$5,000 chacune, maisons qui ne valent pas \$1,000, c'est encore le même individu qui a fourré la ville qui en perçoit les loyers.

C'est inconcevable.

Nous n'avons jamais rien vu de pareil, rien de plus abominablement révoltant.

Il n'y a que dans la ville de Québec où l'on tolère semblable exploitation éhontée. On dirait que tous les contribuables sont tous des cocus contents tant ils se laissent voler par leurs administrateurs.